

## logiques paysannes et rationalité technique : illustrations camerounaises

J. WEBER

ORSTOM

### RÉSUMÉ

*L'auteur essaie de montrer que rationalité technique et logiques paysannes ne peuvent pas être comparées car elles découlent de systèmes économiques et sociaux dont les modes de reproduction sont différents.*

*La rationalité technique réductrice et à vocation universelle se heurte (et tend à les dominer) à des logiques paysannes globalisantes et spécifiques des groupes qui les produisent.*

*Le propos est illustré par des exemples concrets pris au Cameroun et qui mettent en relation rationalité technique et logiques paysannes, qu'il s'agisse de méthodes de mesure, de conditions techniques et sociales de production ou d'innovation agricole spontanée.*

### ABSTRACT

*The author maintains that technical rationality and peasant logics cannot be compared as they issue from social and economic systems which have different methods of reproduction. Technical rationality, which is exclusive and universal, is in conflict with (and tends to dominate) peasant logics, which are inclusive and specific to each particular group.*

*Concrete examples chosen in Cameroun illustrate the subject; technical rationality and peasant logics are confronted over methods of measurement, social and technical conditions of production and spontaneous cultural innovation.*

Rationalités techniques et paysannes ne nous semblent pas pouvoir être comparées tant il s'agit de catégories non homogènes quant à leurs fondements, leurs présupposés, leurs objets. Plus fructueuse serait peut-être l'étude de leurs relations concrètes qui nous révèlent comment paysans et techniciens se perçoivent mutuellement. Nous tenterons de le mettre en évidence à travers des illustrations empruntées aux milieux ruraux camerounais.

Produit d'une histoire, celle de l'Occident industriel, la rationalité technique ne se réfère explicitement qu'à son objet

produire plus et « mieux », à moindres coûts. Elle hérite ainsi de la loi de reproduction des sociétés industrielles condamnées à la croissance pour se perpétuer. En agriculture, cet héritage entraîne un parti-pris de maximisation de la productivité-hectare aux dépens de la production de la journée de travail. En économie, il se traduit par la supposition que l'agriculteur cherche à maximiser sa production et qu'il fait dépendre ses prévisions de dépenses de sa production anticipée.

Réductrice, la rationalité technique procède en isolant de la réalité sociale certains paramètres jugés fondamentaux au

regard de l'analyse. Cette réduction théorique permet la modélisation, l'élaboration de protocoles reproductibles et s'avère condition d'efficacité, voire d'universalité.

Universelle, la rationalité technique ne l'est que dans des conditions bien précises, celles de l'expérimentation en laboratoire ou en station de recherche. Lors du passage de la station ou du laboratoire au milieu rural, les résultats de la recherche se trouvent confrontés à un groupe social réel ne correspondant plus à l'image que pouvait en fournir la réduction théorique. Les déterminations qui entrent en jeu dépassent largement le cadre technique pour ressortir de données historiques, parentales, économiques, religieuses imbriquées les unes dans les autres... En ceci, la rationalité technique se heurte aux conditions historiques et sociales de ses applications.

Par opposition, les logiques paysannes se présentent comme globalisantes et spécifiques.

Globalisantes car elles restituent au fait technique exogène ses dimensions sociales, élargissant singulièrement le champ de ses implications. Mais trouvant ses fondements dans les différents niveaux d'organisation d'un groupe social donné, la logique paysanne est nécessairement spécifique du milieu rural qui la produit. La rationalité technique oppose son unicité à la pluralité des logiques paysannes.

Poser « la » logique paysanne comme objet d'étude dont on pourrait tirer des lois générales permettant de prévoir avec une bonne probabilité les effets à attendre d'un facteur exogène au milieu rural paraît donc relever de l'utopie. Les logiques paysannes mettent en œuvre un nombre de paramètres bien trop grand pour qu'il soit possible de les isoler et obtenir un modèle de comportement transposable.

Cette non-transposabilité des modèles logiques d'un groupe social à un autre conduit à des échecs, dont on conclut trop souvent encore à « l'irrationalité paysanne ».

Réciproquement, hors du laboratoire ou de la station, le réel se substitue à l'expérimental aussi bien dans les faits que dans la tête du technicien, du chercheur. Celui-ci abordera donc nécessairement cette réalité à partir de schémas inconscients auxquels répondent ceux qui dictent la conduite des paysans dans un milieu rural donné. A la rationalité technique se substitue la logique du technicien.

Cette substitution permet le passage de l'expérimental au réel et l'établissement de la relation technicien-paysan; en même temps elle explique que le dialogue puisse parfois être de sourds...

Ainsi posée, on comprend combien s'avère aléatoire la comparaison entre rationalité technique et logiques paysannes. Nous préférons mettre en scène les relations qu'elles entretiennent sur le terrain, à travers des exemples concrets empruntés à la réalité camerounaise.

## MESURE ET ÉVALUATION

### *Production-hectare, production par planteur*

En vue de l'élaboration du projet Z.A.P.I. (1), une société d'études entreprit des observations en milieu villageois et mit en « évidence » une production de 350 kg/ha de cacao avant démarrage du projet.

(1) Zone d'action prioritaire intégrée.

Ce chiffre conditionnait l'avenir de l'opération :

en servant à la fixation de l'objectif de production qui était de doubler la production en cinq ans,

en ce que le rendement de départ et l'objectif de doublement fondaient les évaluations financières, le but étant de parvenir à l'auto-financement à l'issue de la période de cinq ans.

La cinquième année, les résultats obtenus, calculés en divisant la production commercialisée par les surfaces plantées, ne dépassaient pas 450 kg/ha, au lieu des 700 kg attendus.

Les Z.A.P.I. furent jugées sur ce résultat et remplacées par une nouvelle opération.

En fait, tout provenait des méthodes utilisées pour évaluer la production au début et en fin de période.

Le chiffre de 350 kg/ha était obtenu à partir de carrés de densité mis en place et récoltés par l'évaluateur.

Or le carré de densité ne donne d'indication que sur la production des arbres, pas sur celle du planteur; se contenter de cette méthode suppose deux hypothèses implicites liées : la production des arbres et celle du planteur, donc la récolte est effectuée dans sa totalité.

Ceci nous renvoie au schéma selon lequel le producteur recherche une maximisation de son revenu par optimisation de ses moyens de production. Et qu'inversement il organise ses dépenses en fonction du revenu à attendre de sa plantation, donc de la production de celle-ci.

Dans la province du Centre-Sud, le raisonnement tenu par les paysans est très exactement inverse. La production n'est récoltée qu'à concurrence de la couverture des besoins monétaires anticipés.

Ceci conduit à une récolte moyenne de l'ordre de 225 kg dans des cacaoyères ayant effectivement un rendement naturel de 350 kg/ha... Cette dépendance de la récolte à l'égard des besoins anticipés explique sans doute la grande dispersion des rendements récoltés : de 80 à 850 kg/ha/planteur. Ces écarts se retrouvant non seulement d'un planteur à l'autre mais également chez le même planteur d'une année sur l'autre... (cf. J. WEBER 1974; CINAM 1966; SEDES 1972).

Les Z.A.P.I. furent donc victimes de deux erreurs de base. La première assimilait la production des planteurs à celle des arbres, la seconde amplifiait la première au niveau des objectifs de doublement de la production et d'auto-financement en cinq ans.

Cette confusion des productions nous est confirmée par l'évaluation *ex post*, qui calcule les résultats obtenus en divisant la production commercialisée, donc récoltée, par les surfaces en production. L'opération a été conçue à partir de la production des arbres et jugée sur celle des planteurs, ce qui était « logique » — à défaut d'être « rationnel » — les deux données étant présumées identiques!

En fait, en obtenant 450 kg/ha, les Z.A.P.I. doubleraient bel et bien la production des planteurs et obtendraient au moins la récolte totale de la production, résultat considérable.

Ainsi toute méthode de mesure et d'évaluation repose sur des hypothèses implicites dont la validité fonde celle des résultats. L'évaluation la plus rigoureuse, une fois sortie du champ clos de l'expérimentation, devient support et expression de schémas inconscients. A la rationalité technique se substitue la logique du technicien.

Aux schémas inconscients de l'investigateur répondent ceux qui déterminent les comportements paysans.

En 1973, l'E.N.S.A. de Yaoundé expérimentait des méthodes de « culture pure » auprès de groupes de femmes de la LEKIE travaillant habituellement en agriculture associée.

Rapidement les femmes se plaindront d'avoir trop de travail. Une observation rapide montrait que les surfaces cultivées étaient bien trop importantes. En discutant, il apparut qu'elles estimaient ne pas pouvoir couvrir leurs besoins alimentaires si elles diminuaient les surfaces, la séparation des cultures exigeant plus de terrain que leur association pour parvenir à la même production d'ensemble.

Leur raisonnement les amenait à multiplier la superficie cultivée en association par le nombre de spéculations lorsque celles-ci étaient cultivées séparément.

Le schéma implicite était le suivant : en culture associée chaque plante prend au sol quelque chose de différent des autres. La surface de terrain est donc utilisée autant de fois qu'elle porte de plantes différentes. En divisant la surface lorsqu'on les sépare, on divise aussi la production obtenue pour chaque plante. Inversement, selon ce schéma, la volonté de maintenir la production d'ensemble conduit naturellement à multiplier la surface d'origine par le nombre de spéculations qu'elle porte lorsqu'on veut les cultiver séparément.

L'association des cultures vivrières est donc liée à une volonté d'économiser la terre et, surtout, le travail.

Par ailleurs, une femme fit remarquer en désignant un espace improductif au sein de sa parcelle d'arachides que du maïs aurait peut être rendu à cet endroit. Elle ajouta qu'en séparant ses cultures et en concentrant l'une d'elles sur l'espace improductif, elle n'aurait rien obtenu : « mieux vaut un peu de tout que beaucoup d'une chose et pas d'une autre » fut sa conclusion. L'agriculture vivrière associée découle aussi d'un souci de division des risques.

La non reconnaissance de tels schémas par le technicien aurait sans doute conduit à l'échec toute tentative de vulgarisation des méthodes de culture pure.

Il faut bien comprendre que ces comportements ne ressortent pas de stratégies individuelles mais découlent du système social et de son histoire. Le statut de la femme lui attribue la charge de nourrir la famille et la valorise en fonction de sa production vivrière, de sa « fécondité ». Elle va donc assurer cette alimentation en prévoyant large et en divisant les risques. La surface cultivée doit être suffisante pour garantir la subsistance dans l'hypothèse de la pire année climatique possible ; l'association garantissant qu'il y aura « de tout ».

Le passage en culture pure apporte un risque qu'il est envisageable de prendre en culture commerciale, pas en culture alimentaire. Et l'on observe des champs en culture pure (destinés à la vente) à côté de cultures associées dont seul le surplus sera peut-être vendu.

La culture commerciale impliquant des rapports avec l'extérieur est généralement, de ce fait, l'affaire des hommes... Son insuccès éventuel ne nuit pas à l'alimentation familiale.

### *Tracteur, bœuf et pluie*

Les stations de recherche du Nord-Cameroun ont montré que le simple fait de labourer avant la première pluie permettait de doubler le rendement du coton qui est habituellement de l'ordre de 400 kg/ha dans la région de Maroua. D'où une tentative de vulgarisation en ce sens, sans résultat. C'est que la première pluie est attendue par les paysans comme devant permettre le premier labour d'un sol rendu particulièrement dur par 6 à 7 mois de saison sèche. Labourer un tel sol n'est possible qu'avec les tracteurs de forte puissance de la station, pas avec les charrues attelées des paysans.

Mais après tout, pourquoi pas des tracteurs ? A cette question, un riche paysan (12 ha de coton, 24 ha de sorgho) fait la réponse suivante : le calendrier agricole est très précis et très rigide ; le temps perdu pour trouver de la main-d'œuvre en cas de panne du tracteur suffirait à compromettre la récolte. Pour que le tracteur soit utilisable, il faudrait être assuré de pouvoir le remplacer si nécessaire.

Il s'agit d'un exemple limite et caricatural d'une transposition pure et simple de résultats expérimentaux à un milieu rural réel ne disposant pas des mêmes moyens de production, ne subissant pas les mêmes contraintes.

### *Six ou douze traitements ?*

Plus subtil est l'exemple des traitements phyto-sanitaires en zone cacaoyère. L'I.F.C.C. a démontré qu'une plantation entretenue pouvait rendre 1 tonne par hectare si elle était traitée 12 fois par an. L'observation chez les paysans qui traitent révèle qu'ils le font 5 à 6 fois par an, soit la moitié, pour un rendement de l'ordre de 600 kg/ha (carré de densité).

Pour l'I.F.C.C., la terre est une contrainte et le but à atteindre demeure la maximisation de la production par unité de surface. Ce qui suppose une rareté de la terre qui n'existe pas en réalité.

Bien au contraire, les paysans cherchent à s'approprier une superficie maximale en plantant du cacao en réponse à la loi foncière qui attribue à l'Etat les terres non mises en valeur.

Ainsi la terre est une donnée, pas une contrainte ; le planteur n'est pas un « entrepreneur » mais un épargnant, la plantation n'est pas une activité dont il faut obtenir un gain maximal mais un titre de propriété, un livret de caisse d'épargne dont on tire ce dont on a besoin, et une assurance maladie ainsi qu'une retraite vieillesse. Le cacao est une épargne sur pieds.

Par contre, le travail est une contrainte. C'est sa productivité qui sera la base de tous les calculs des paysans. Ainsi, dans le cas qui nous occupe : 6 traitements sur 2 ha ou 12 sur un seul requièrent la même quantité de travail, mais la première alternative permet un gain de 200 kg par rapport à la seconde. Elle est donc plus productive en termes de travail, dès lors que la surface de plantation disponible n'est pas une contrainte.

Pour reprendre les mots d'un paysan : « les Blancs ont raison, mais nous n'avons pas tort ».

La démarche des planteurs n'est pas réfutable en elle-même dès lors que sont reconnus ses présupposés (maximisation de la productivité du travail, terre non rare). Mais elle n'est pas compréhensible si l'on en juge à partir d'une rationalité reposant sur des présupposés différents, sinon opposés (terre rare, maximisation de la productivité par hectare) (2).

#### LES CONDITIONS SOCIALES DE PRODUCTION

L'exemple suivant illustre les problèmes qui demeurent entre la logique du technicien et celle des paysans lorsque le dialogue est recherché et obtenu.

Il s'agit du remarquable travail réalisé par A. LEFEVRE dans le département de la LEKIE (A. LEFEVRE, 1972). L'auteur a choisi de donner la parole aux paysans sur leurs propres problèmes et le résultat a dépassé les espérances sur la plupart des points.

A. LEFEVRE observe l'existence de groupes de production constitués sur des bases d'affinité, de voisinage ou de classe d'âge, hors des cadres de la parenté et réunis pour une production en commun sur des champs communs. Il conclut à la possibilité d'utiliser ces groupes comme base pour des actions de développement en les assimilant à des précoopératives.

Ce qui repose sur les hypothèses implicites suivantes :

il s'agit de groupes durables,  
les moyens de production sont mis en commun,  
les investissements productifs sont entrepris en commun.

Cette dernière hypothèse suppose à son tour qu'une partie du revenu commun est réinvesti dans la production.

L'observation directe de plusieurs de ces groupes fait ressortir les éléments qui suivent :

le groupe se dissout au bout d'une, au mieux de deux saisons de culture. Il se reconstitue éventuellement sur de nouvelles bases avec des membres en majorité différents ;

la terre utilisée est fournie par l'un des membres, à titre gracieux. Elle est prise sur la réserve forestière, défrichée par le groupe et récupérée par son propriétaire lorsque le but du groupe est atteint. Le défrichement constitue la rémunération du propriétaire, qui cultive par la suite à son seul profit (le travail, plus que la terre, est facteur rare) ;

le groupe se constitue sur la base d'affinités, sur un objectif donné, tel qu'une bananeraie ;

le produit donne lieu à partage égalitaire ;

le groupe constitue également une tontine (signalée par A. LEFEVRE). Mais dans aucun des cas observés, cette tontine ne débouche sur des investissements communs. Le produit en est utilisé par chacun des membres selon l'ordre de priorité habituel dans le Centre-Sud : habitat, dot, moyen de locomotion... j'ai pu voir un président, par ailleurs boutiquier, m'expliquer devant les machettes de sa boutique que le groupe n'avait pas les moyens de s'en offrir ;

le nombre de participants s'établit rapidement autour de cinq, correspondant aux jours ouvrables, le 6<sup>e</sup> étant celui du marché, le 7<sup>e</sup> celui du culte.

Le système est parfaitement cohérent et adéquat à son objet, mais ne correspond pas à l'image que s'en fait A. LEFEVRE, celle d'un groupe précoopératif.

1 Ce type d'organisation reproduit en agriculture la seule forme d'activité en commun à base non parentale que les sociétés du Centre-Sud aient connu : le groupe de chasse qui se réunissait spontanément, à l'initiative de quiconque, chacun amenant son filet, ses armes. Le produit était réparti également et le groupe dissout à l'issue de la chasse.

2 Le groupe est une réponse partielle à la pénurie de terre qui frappe les jeunes du vivant de leurs ascendants. Celui qui en a, la met à la disposition du collectif pour une ou deux saisons contre défrichement.

3 Le groupe est à la fois tontine de travail et tontine monétaire. Le nombre moyen de participants, qui est de 5, garantit la réciprocité du travail. Tout se passe en effet comme si le champ commun était divisé dans l'imaginaire en un nombre de parcelles égal au nombre de membres.

Le système fonctionne en équilibre, personne ne donnant à personne et rien n'étant vraiment mis en commun.

A la référence à la coopérative chez A. LEFEVRE répond celle du groupe de chasse chez les paysans. Ainsi, même lorsque le dialogue s'établit avec une rare qualité entre technicien et paysans, il faut encore, pour qu'il ait un sens, que soient reconnus les schémas implicites des dialoguistes. Sinon, les mêmes mots recouvriraient chez l'un et les autres des sens contradictoires, issus de l'histoire et des structures sociales du technicien comme des paysans.

A. LEFEVRE pensait se trouver face à des groupes précoopératifs ; les paysans étaient bien persuadés d'exister en tant que producteurs en commun, à partir des références dont ils disposaient historiquement.

#### RATIONALITÉ TECHNIQUE ET RÉALISME PAYSAN : LE MUSKWARI

Par-delà les incompréhensions et les quiproquos, il est des cas où la logique du technicien, du « développeur » est relayée par celle des paysans. Ceux-ci rendent alors possible les choix techniques exogènes par des innovations spontanées.

Ainsi, dans le Nord Cameroun, la production cotonnière est-elle rendue possible et acceptable sur le plan vivrier par une constante extension des surfaces cultivées en sorgho repiqué de saison sèche (Muskwari).

Le coton fait concurrence aux cultures vivrières de saison des pluies aussi bien pour les sols que pour les façons culturales nécessaires.

En conséquence, on ne peut vouloir en même temps beaucoup de coton et beaucoup de vivres. Une grosse récolte cotonnière se traduit par un recours au marché pour l'alimentation ; une abondante récolte vivrière se fait aux dépens du revenu monétaire.

(2) L'admiration des techniciens et des chercheurs va plus facilement aux systèmes agricoles intensifs tels que ceux des montagnes du Nord-Cameroun, peut-être parce qu'ils correspondent à leur schéma implicite de maximisation du produit par optimisation des moyens de production. Qu'il me soit permis d'avancer que les planteurs du Centre-Sud ont déployé un génie équivalent dans la maximisation du produit de l'heure de travail !

Le Muskvari est repiqué en octobre sur des vertisols inondés en saison des pluies et inutilisables pour le coton ou pour les autres types de mils et sorghos. Il est récolté au milieu de la saison sèche, en mars. Non seulement il met en œuvre de nouvelles terres, mais il permet un étalement du calendrier agricole. Il résout donc le problème de concurrence sorgho-coton à la fois pour les sols et pour le travail, et offre la possibilité de concilier revenu monétaire et équilibre vivrier.

Le Muskvari était cultivé de longue date par les populations musulmanes du Nord-Cameroun, Fulbe, Mandara, Kanuri, Arabes Shuwa. L'enquête sur le terrain montre que sa diffusion auprès des populations non musulmanes est contemporaine de celle du coton : 1948-50, et qu'elle s'est accélérée à partir de 1970. Or, en 1969, la production cotonnière atteint un record de 92.000 t, pour retomber à 28.000 t l'année d'après; l'année record ayant impliqué un déficit vivrier important.

De 1970 à 1975, on peut estimer que les surfaces de Muskvari ont doublé, leur progression se faisant de façon parallèle à la remontée de la production cotonnière.

Précisons que cette plante n'a fait l'objet d'aucune action officielle. Quelques rares études lui ont été consacrées. On sait que les variétés locales peuvent rendre 3.500 kg/ha en irrigué, que les rendements en conditions locales de production varient de 800 à 1.200 kg. On en connaît les facteurs limitants qui sont l'eau et le cycle lumineux (ECKEBIL, 1972). Mais son potentiel de production demeure une inconnue (3).

Le développement du Muskvari dans le Nord-Cameroun est donc entièrement le fait des paysans. Il montre bien la capacité d'adaptation d'une société rurale, lorsque son équilibre est menacé.

#### LOGIQUE DES FINALITÉS, RATIONALITÉ DES MOYENS

Pour M. ALLAIS (1955), un homme est rationnel quand :

- 1 il poursuit des fins cohérentes avec elles-mêmes;
- 2 il emploie des moyens adéquats aux fins poursuivies.

Il n'est donc possible de juger de la rationalité de comportements que par rapport à leurs finalités.

De même, un système n'a, semble-t-il, d'autre fin que de se survivre à lui-même, quel qu'il soit.

La rationalité technique est celle d'un système condamné à la croissance pour assurer sa perpétuation.

Elle se trouve confrontée sur le terrain à des sociétés condamnées à concilier croissance et survie.

Les sociétés paysannes tendent à la reproduction simple des structures économiques sociales, politiques, face aux agressions extérieures. Mais ce faisant, elles mettent en œuvre des « réponses » qui les amènent à se transformer. Ce que J. CHARMES (1977) illustre en disant que dans un premier temps, les rapports marchands consolident les structures sociales, celles-ci, dans un second, perpétuant les rapports marchands. Ce qui n'implique aucun conservatisme. Lorsque les conditions historiques l'imposent, les sociétés rurales montrent leur capacité à élaborer de savants modèles techniques, comme l'illustrent les paysans des montagnes du Nord-Cameroun qui font l'admiration des agronomes.

On retrouve ici, par une autre voie que celle suivie par son auteur, la loi d'E. BOSERUP selon laquelle, en agriculture, on ne passe d'un stade à un autre techniquement supérieur que contraint et forcé. Nous ajouterions : par la nécessité de perpétuer le système social dans son ensemble.

Ce qui explique sans doute que nos paysans des montagnes du Nord-Cameroun abandonnent spontanément leur système agricole raffiné pour l'extensif sans brûlis lorsqu'ils s'installent en plaine (4).

Il nous semble donc vain de comparer des rationalités forcément différentes puisqu'impliquant la mise en œuvre de moyens adéquats à des fins contradictoires.

Dans les conditions actuelles de leur reproduction, les sociétés paysannes d'Afrique Noire sont dans une relation de domination aux lois de reproduction des sociétés industrielles, par le biais des cultures d'exportation, de l'exode rural, des systèmes de prix et de prélèvement du surplus, etc.

En dernier ressort, comparer deux rationalités revient à confronter les modes de reproduction des systèmes dont elles sont issues. Ce qui est d'autant moins aisé que le mode de reproduction de l'un impose à l'autre ses limites.

Une théorie de la reproduction sociale reste à faire.

#### BIBLIOGRAPHIE

ALLAIS M., 1955. — Fondements d'une théorie des choix comportant un risque. *Annales des mines*, n° spécial.

CHARMES J., 1977. — De l'ostentation à l'accumulation. Production et reproduction des rapports marchands dans les sociétés traditionnelles à partir de l'analyse du surplus. in *Reproduction des formations sociales dominées* - ORSTOM.

CINAM, 1966. — *Projet de zones d'actions prioritaires intégrées, Région du Centre-Sud*. Yaoundé, Ministère de Plan.

BARRAULT J., ECKEBIL J.-P., VAILLE J., 1972. — Point des travaux de l'I.R.A.T. sur les sorghos repiqués du Nord-Cameroun. *Agronomie Tropicale*, XXVII, n° 8, 791-814.

LEFEVRE A., 1972. — *Conditions d'un développement intégré dans la Lekie*, 3 tomes, Min. Plan - Yaoundé.

SEDES, 1972. — *Mission d'évaluation des ZAPI du Centre-Sud*.

WEBER J., 1974. — Structures agraires et évolution des milieux ruraux. La province du Centre-Sud du Cameroun. in *Cah. ORSTOM, Sér. Sc. Hum.*, n° 2, 1977.

(3) Ce qui n'empêche pas des « experts » de proposer son remplacement par du riz, sous prétexte de meilleure productivité. La rationalité étant ici de comparer deux plantes, le potentiel de l'une n'étant pas connu...

(4) P. GOUROU en donne une autre illustration à propos de l'île d'Oukara (« Pays tropicaux », 101, PUF Paris, 1948).